

HABILITATIONS ELECTRIQUES

PERSONNEL ELECTRICIEN

- **Formation B1V** : Habilitation Basse tension pour exécutant de tâches d'ordre électrique, travail au voisinage.
- **Formation B2V** : Habilitation Basse tension pour chargé de travaux électriques, travail au voisinage.
- **Formation BC** : Habilitation Basse tension pour chargé de consignation.
- **Formation BR** : Habilitation Basse tension pour chargé d'interventions générales
- **Formation H1V** : Habilitation Haute tension pour exécutant de tâches d'ordre électrique, travail au voisinage.
- **Formation H2V** : Habilitation Haute tension pour chargé de travaux électriques, travail au voisinage.

DUREE :	3 jours soit 21 heures
PUBLIC :	Personnel électricien ou électromécanicien chargé en BT et/ou HT d'exécuter des consignations, diriger des travaux hors tension, d'exécuter des interventions générales chargé de travaux, d'exécuter ou s'organiser des essais.
PRE-REQUIS :	Posséder des compétences techniques en électricité est obligatoire pour suivre la formation en habilitation électrique : B1 B2 BC BR H1 H2.
MATERIEL NECESSAIRE POUR POUVOIR SUIVRE LA FORMATION :	Equipement de Protection Individuel habituellement porté par le salarié
COÛT :	Voir selon devis joint ou tableau des tarifs.
OBJECTIF :	Le stagiaire sera capable de : - Opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation. Apprendre la réglementation en matière selon la norme NF C 18-510 - Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques
DELAI D'ACCES :	En adaptation avec vos disponibilités et celles du formateur / formatrice.
MODALITES PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :	Dès le début du stage, l'animateur définit avec chaque stagiaire les différentes tâches et les exigences liées à son poste de travail et à son environnement. Les exercices et les études de cas, sont liés aux préoccupations professionnelles de chacun et correspondent aux réalités des situations rencontrées dans l'établissement.
	Modalités techniques : - Mise en œuvre de moyens audiovisuels, appropriés aux sujets traités : diaporamas... - Salles adaptées - Matériel spécifique à l'habilitation électrique : gants isolant 1000V, sous gants, tapis isolant , cellule basse tension, VAT, matériel technique isolant

Si difficulté d'apprentissage ou handicap, contactez Mme TRUC Noémie au 04.32.61.02.33 ou par mail à gestion@sesame-formations.fr

Société d'Enseignement Services Assistance Maintenance Etudes

12 Rue du Bariot – 84800 LAGNES – Tél. : 04 32 61 02 33 – Mail : administration@sesame-formations.fr

CENTRE DE FORMATION ENREGISTRE PAR L'ETAT SOUS LE N° 93840158884

S.A.R.L. au capital de 15.244,90 €uros – RCS Avignon B 407 534 304 – SIRET : 407 534 304 00024 – Code APE : 8559B – TVA Intracommunautaire : FR 83 407 534 304

MODALITES D'EVALUATION :	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation en début de session des pré-requis nécessaires pour pouvoir suivre la formation - Évaluation des connaissances réalisée à la fin de chaque module Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles - Délivrance d'un titre d'habilitation pré renseigné des symboles proposés par le formateur - Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage - Tests théoriques informatisés ou écrits et tests pratiques
DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION	<p>Feuilles de présence signées par demi-journée Fourniture d'une attestation de présence de fin de stage Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné des symboles proposés par le formateur</p>

CONTENU DU PROGRAMME

1. Thèmes en commun

- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites
- **Habilitation électrique : principe, symboles, limites et formalisation**
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention
- Surveillance des opérations
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
- Equipements de protection collective et individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

2. Thèmes techniques S S-F

- Type, structure et fonctionnement des ouvrages et installations (ligne et poste)
- Fonction des matériels électriques des postes : commande, protection, séparation...
- Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée (mise en équipotentialité)
- Dispositifs de verrouillage et d'inter verrouillage
- Equipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser
- Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser

3. Thèmes spécifiques B1(v), B2(v), B2(v) Essai

- Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
- Charge de consignation et charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations
- Habilitation : symbole et limites
- Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Instructions de sécurité pour essais (pour attribut « Essai »)

Si difficulté d'apprentissage ou handicap, contactez Mme TRUC Noémie au 04.32.61.02.33 ou par mail à gestion@sesame-formations.fr

Société d'Enseignement Services Assistance Maintenance Etudes

12 Rue du Bariot – 84800 LAGNES – Tél. : 04 32 61 02 33 – Mail : administration@sesame-formations.fr

CENTRE DE FORMATION ENREGISTRE PAR L'ETAT SOUS LE N° 93840158884

S.A.R.L. au capital de 15.244,90 €uros – RCS Avignon B 407 534 304 – SIRET : 407 534 304 00024 – Code APE : 8559B – TVA Intracommunautaire : FR 83 407 534 304

4. Thèmes spécifiques BC

- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation...
- Charge d'exploitation électrique, charge de travaux : rôle, instructions, échange d'informations
- Étapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail...

5. Thèmes spécifiques BR

- Limites des habilitations BR et BS
- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation
- Charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes
- Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité...
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte

VOTRE FORMATEUR / FORMATRICE

Nos Formateurs sont tous diplômés en Electricité (DUT, BAC Electrotechnique, Ingénieur) et disposent tous d'une solide expérience en Entreprise. Ils sont Formateurs depuis plus de 5 ans.

Si difficulté d'apprentissage ou handicap, contactez Mme TRUC Noémie au 04.32.61.02.33 ou par mail à gestion@sesame-formations.fr

Société d'Enseignement Services Assistance Maintenance Etudes

12 Rue du Bariot – 84800 LAGNES – Tél. : 04 32 61 02 33 – Mail : administration@sesame-formations.fr

CENTRE DE FORMATION ENREGISTRE PAR L'ETAT SOUS LE N° 93840158884

S.A.R.L. au capital de 15.244,90 Euros – RCS Avignon B 407 534 304 – SIRET : 407 534 304 00024 – Code APE : 8559B – TVA Intracommunautaire : FR 83 407 534 304